

RESSOURCES EN EAU DOUCE : PROTECTION CONTRE LES MENACES ALLANT DES ESPÈCES ENVAHISSANTES AUX POLLUANTS TOXIQUES

L'eau douce au Canada contribue considérablement au bien-être social, écologique et économique du pays et constitue une ressource très précieuse à l'échelle mondiale.

Les Canadiens reconnaissent que l'eau douce est la ressource naturelle la plus importante au Canada comme le montre l'Étude sur les attitudes des Canadiens à l'égard de l'eau 2016 de la RBC Banque Royale⁶⁵. Afin de célébrer le 150^e anniversaire du Canada, la Coalition du budget vert recommande que le gouvernement du Canada renforce son engagement quant à l'amélioration et la protection des ressources d'eau douce nationales en investissant dans un **Fonds pour la protection de l'eau du Canada**. Cet engagement permettra de consolider le cadre national et d'assurer à long terme la santé des bassins hydrographiques, de soutenir la science de calibre mondial et de se camper comme un chef de file, de renforcer les capacités et les partenariats et de résoudre les problèmes importants qui touchent l'ensemble des bassins.

La Coalition du budget vert recommande que le Fonds pour la protection de l'eau du Canada permette des investissements dans :

1. la santé à long terme des bassins hydrographiques afin de :

- réduire le ruissellement terrestre de polluants et de nutriments, par la création d'une stratégie nationale de gestion de la réduction des nutriments, fondée sur le partenariat, avec un accent sur les bassins hydrographiques intergouvernementaux, avec la collaboration d'Environnement et Changement climatique Canada et de l'industrie agricole : *100 millions de dollars par année, pendant cinq ans, augmentés d'un investissement similaire des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux;*
- poursuivre l'application du Protocole de qualité de l'eau des Grands Lacs en insistant sur les Secteurs préoccupants des Grands Lacs et les menaces actuelles provenant des produits chimiques sources de préoccupations mutuelles⁶⁶ : *60 millions de dollars par année pendant cinq ans pour l'application du Protocole;*
- améliorer les mesures de contrôle et d'élimination des espèces aquatiques envahissantes : *25 millions de dollars par année pendant cinq ans;*

2. l'établissement d'un cadre de surveillance de l'eau douce de calibre mondial : mettre en œuvre un cadre de surveillance de la qualité et de la quantité de l'eau au pays qui repose sur des données suffisantes, qui soit accessible et qui soit compréhensible. *40 millions de dollars par année pendant cinq ans*^{67, 68}.

Investissement total recommandé

Fonds de l'eau du Canada : 225 millions de dollars par année pendant cinq ans

Contexte et justification

La valeur des systèmes d'eau douce naturelle au Canada est inestimable et irremplaçable, mais nous continuons à voir une détérioration inquiétante de cette ressource. Certains des principaux problèmes liés à nos ressources en eau douce au Canada comprennent : la pollution et les problèmes de qualité de l'eau, l'eutrophisation, les espèces envahissantes et les questions de diminution des réserves et des quantités d'eau sans que l'on ait une compréhension globale des impacts cumulatifs ou une compréhension nationale de nos ressources en eau.

Ces problèmes résultent de diverses répercussions humaines et non humaines. À titre d'exemple, l'absence de politiques et de loi strictes et efficaces pour la gestion des bassins hydrographiques, plus particulièrement pour la destruction des habitats ou d'autres pratiques néfastes de gestion de l'utilisation des terres, est un facteur déterminant de la qualité de l'eau. La non-réglementation de la conversion des terres, y compris du drainage des terres humides et de la déforestation, exacerbe les menaces à la santé humaine telles que la multiplication des algues sur certains de nos plus grands lacs et rivières.

65 RBC BANQUE ROYALE. *Étude sur les attitudes des Canadiens à l'égard de l'eau 2016*. Sur internet : <http://www.rbc.com/collectivites-durabilite/environnement/rbc-blue-water/water-attitude-study.html>.

66 Les trois zones préoccupantes « restantes », celles qui sont entièrement la responsabilité du Canada et auxquelles un financement suffisant n'a pas encore été alloué pour les remettre à niveau, sont les zones de Toronto, de Port Hope, et de Thunder Bay.

67 CENTRE CANADIEN DE POLITIQUES ALTERNATIVES. *Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral 2014 : Vers un meilleur équilibre*. Sur internet : https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2014/02/AFB2014_MainDocument_FR.pdf.

68 CENTRE CANADIEN DE POLITIQUES ALTERNATIVES. *Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral 2014 : Vers un meilleur équilibre*. Sur internet : https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2014/02/AFB2014_MainDocument_FR.pdf.

Notre eau douce contient de plus en plus de polluants et de toxines. Cette tendance doit être renversée. Selon la Commission de coopération environnementale, 127 432 798,33 kg de polluants ont été rejetés in situ dans les eaux de surface par des établissements canadiens en 2013⁶⁹. Il s'agit d'une hausse de près de 7 % depuis 2009⁷⁰.

Les investissements à long terme dans la protection et la restauration de l'eau douce au Canada apporteront de nombreux avantages aux Canadiens, dont l'amélioration de la qualité de l'eau, un secteur des pêches plus sain et durable et une amélioration de la durabilité économique du secteur des loisirs en fonction de l'eau douce. Le secteur agricole et d'autres entreprises profiteront de l'aide offerte pour atténuer les conséquences de la pollution découlant de leurs activités sur les voies navigables.

D'autres renseignements suivent.

1. La santé à long terme des bassins hydrographiques :

1a. Atténuer le ruissellement terrestre des polluants et des nutriments

Le ruissellement terrestre des polluants et des nutriments a des conséquences néfastes graves sur de nombreux plans d'eau qui relèvent de la compétence du fédéral ou qui sont touchés par les décisions fédérales et des institutions. Voici quelques exemples de ruissellement de nutriments (de phosphores et d'azote) causant l'eutrophisation et des effets néfastes sur la santé écosystémique des Grands Lacs; du lac Winnipeg; du lac Diefenbaker (Saskatchewan); du lac St-Augustin (Québec)⁷¹; du lac la Biche (Alberta)⁷²; du lac Tabor (Colombie-Britannique)⁷³; des lacs des bassins versants des rivières Carleton et Meteghan en Nouvelle-Écosse et autres. Le ruissellement d'autres types de polluants, comme les pesticides, ainsi que le dépôt de contaminants toxiques dans les lacs provenant des émissions atmosphériques ont également des conséquences néfastes sur la santé des écosystèmes aquatiques.

Au cours des dernières années, le gouvernement fédéral a

69 COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE (2016). *À l'heure des comptes en ligne*. Sur internet : <http://takingstock.cec.org/Report?AgencyIDs=1&Culture=fr-CA&IndustryLevel=3&Measure=3&MediaTypes=41&ReportType=4&ResultType=1&WatershedLevel=4&Years=2013,2012,2011,2010,2009>

70 COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE (2016). *À l'heure des comptes en ligne*. Sur internet : <http://takingstock.cec.org/Report?AgencyIDs=1&Culture=fr-CA&IndustryLevel=3&Measure=3&MediaTypes=41&ReportType=4&ResultType=1&WatershedLevel=4&Years=2013,2012,2011,2010,2009>

71 GALVEZ-CLOUTIER Rosa et Michelle SANCHEZ (2007). « Trophic Status Evaluation for 154 Lakes in Quebec, Canada: Monitoring and Recommendations », *Water Quality Research Journal of Canada*, vol. 42, no 4, 252-268.

72 SCHINDLER D.W., Alexander P. WOLFE, Rolf VINEBROOKE, Angela CROWE, Jules M. BLAIS, Brenda MISKIMMIN, Rina FREED et Bianca PERREN (2008). *The cultural eutrophication of Lac la Biche, Alberta, Canada: a paleoecological study*. NRC Research Press. Sur internet (En anglais seulement) : <http://faculty.eas.ualberta.ca/wolfe/eprints/Schindler2008CJFAS-LLB.pdf>,

73 FRENCH Todd D. & Ellen L. PETTICREW (2007). « Chlorophyll a seasonality in four shallow eutrophic lakes (northern British Columbia, Canada) and the critical roles of internal phosphorus loading and temperature ». *Hydrobiologia*. Sur internet: http://www.unbc.ca/assets/ellen_petticrew/french_petticrew_hydrob.pdf

investi certains montants pour lutter contre la menace actuelle provenant du ruissellement terrestre des nutriments et des polluants touchant plusieurs grandes sources d'eau douce au Canada, dont un investissement de 29 millions de dollars dans le Fonds d'assainissement du lac Simcoe et du sud-est de la baie Georgienne et 37 millions de dollars dans l'Initiative du bassin du lac Winnipeg afin d'assurer la qualité de l'eau et la charge en éléments nutritifs dans le lac Winnipeg. S'ils ne sont pas renouvelés, ces programmes cruciaux prendront fin le 31 mars 2017.

Le rôle du gouvernement fédéral quant à l'atténuation du ruissellement terrestre des polluants et des nutriments comprend : appliquer les accords internationaux s'il y a lieu; favoriser la coopération interadministrations; effectuer des recherches et recueillir des données de référence; surveiller et analyser les tendances; échanger de l'information; et consulter le public et lui rendre des comptes rendus à propos des enjeux traités.

La Coalition du budget vert recommande que le Fonds pour la protection de l'eau du Canada serve à analyser les endroits à haut taux de ruissellement de polluants dans ces étendues d'eau douce, et contribue à l'adoption de pratiques exemplaires de gestion et à d'autres stratégies reliées au paysage afin de réduire considérablement ces quantités de pollution⁷⁴.

Investissement recommandé

La Coalition du budget vert recommande un financement initial au Fonds pour l'eau potable à hauteur de 100 millions de dollars par année pendant cinq ans, incluant le maintien du financement à l'Initiative du bassin du lac Winnipeg à hauteur de 18 millions de dollars par année et le maintien du financement au Fonds d'assainissement du lac Simcoe et du sud-est de la baie Georgienne à hauteur de 29 millions de dollars par année.

1 b. Poursuivre la mise en œuvre du protocole de qualité de l'eau des Grands Lacs

Le Protocole de qualité de l'eau des Grands Lacs continue d'être une entente importante pour le Canada pour la restauration et la protection du bassin des Grands Lacs. Le gouvernement doit absolument renouveler le financement accordé aux travaux essentiels qui permettent de faire progresser les initiatives relatives aux nutriments et au ruissellement terrestre des polluants. La Coalition du budget vert exhorte le gouvernement du Canada à renouveler son engagement et à affecter le financement nécessaire pour l'assainissement des sédiments contaminés dans le cadre de l'initiative des Secteurs préoccupants des Grands Lacs et de l'Initiative sur les éléments nutritifs des Grands Lacs. De plus, la Coalition du budget vert recommande que des fonds supplémentaires soient alloués aux initiatives de prévention et d'information sur les produits de rechange aux produits chimiques sources de préoccupations mutuelles.

La Coalition du budget vert recommande également d'investir

74 KRZYZANOWSKI, Judi (2010). *Review and Identification of Research Needs to Address Key Issues Related to Reactive Nitrogen (RN) Deposition and Eutrophication in a Canadian Context*. Sur internet (en anglais seulement) : http://www.ccme.ca/files/Resources/air/acid_rain/pn_1450_rn_eutrophication_smry_en.pdf. Rédigé pour le Groupe de travail sur les pluies acides du Conseil canadien des ministres de l'Environnement.

60 millions de dollars supplémentaires par année dans le cadre du budget de 2017 pour l'application du Protocole de 2012 de qualité de l'eau des Grands Lacs (qui remplace l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs)⁷⁵, les Secteurs préoccupants, la surveillance environnementale, la stratégie d'atténuation du changement climatique et le maintien du financement de l'Accord Canada-Ontario (Grands Lacs). Le Canada continue de se laisser distancer par les États-Unis — son partenaire dans le cadre du Protocole de qualité de l'eau des Grands Lacs — pour ce qui est du financement annuel affecté à la protection des Grands Lacs. En effet, le gouvernement du Canada investit 48 millions de dollars canadiens par année dans la protection des Grands Lacs tandis que les États-Unis ont affecté 300 millions de dollars américains par année pendant cinq ans pour l'assainissement des Grands Lacs à partir de 2017^{76,77}. La Coalition du budget vert recommande au gouvernement fédéral d'augmenter le financement réservé au programme d'assainissement des Grands Lacs pour que les progrès accomplis au Canada dans le cadre du Protocole s'améliorent, en particulier pour la prise de mesures visant les nutriments et les polluants, le retrait rapide de secteurs de la liste des Secteurs préoccupants des Grands Lacs, l'établissement de cibles pour l'écosystème des Grands Lacs et les contaminants.

Investissement recommandé

La Coalition du budget vert recommande un investissement de 60 millions de dollars par année pendant cinq ans pour la restauration et la protection des Grands Lacs, lequel comprendra un investissement continu de 16 millions de dollars par année dans l'Initiative sur les éléments nutritifs des Grands Lacs.

1c. Espèces aquatiques envahissantes

Les espèces aquatiques envahissantes comptent parmi les menaces les plus importantes pour les réseaux hydrographiques au Canada. Parmi leurs conséquences, citons la diminution de la qualité de l'eau en raison d'une augmentation de la turbidité, une hausse de la concentration de substances toxiques dans le réseau hydrographique, une modification des nutriments et du transfert d'énergie d'un réseau trophique en particulier. Ces changements peuvent avoir des répercussions économiques spectaculaires sur les secteurs commercial, agricole, aquicole ou récréatif qui utilisent les ressources en eau douce.

Aujourd'hui, dans les Grands Lacs seulement, environ 180 espèces envahissantes et non indigènes ont fait leur entrée⁷⁸. Selon les estimations actuelles, les répercussions des espèces

75 Texte intégral de l'Accord : <https://www.ec.gc.ca/grandslacs-greatlakes/default.asp?lang=Fr&n=A1C62826-1>

76 H.R.223 - Great Lakes Restoration Initiative Act of 2016-114th Congress (2015-2016). Sur internet (en anglais seulement) : <https://www.congress.gov/congressional-record/2016/04/26/house-section/article/H1954-1>

77 ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA (2016). *Assainissement des Grands Lacs*. Sur internet : http://www.ec.gc.ca/doc/eau-water/grandslacs-greatlakes_f.htm.

78 NATIONAL OCEANIC AND ATMOSPHERIC ADMINISTRATION. *Great Lakes Region: Invasive Species*. Sur internet (en anglais seulement) : http://www.regions.noaa.gov/great-lakes/index.php/great_lakes-restoration-initiative/invasive-species/.

envahissantes dans les Grands Lacs sur l'économie vont de 13 milliards à 35 milliards de dollars. La Coalition du budget vert recommande d'augmenter le financement fédéral pour la recherche sur les espèces aquatiques envahissantes et la surveillance, la coordination et le renforcement de la protection à la frontière à cet égard, notamment pour cibler les mesures suivantes :

- Recherche — affecter un financement pour continuer de concevoir et de tester des méthodes de capture, d'éradication et de contrôle des poissons indésirables et d'autres espèces aquatiques envahissantes.
- Surveillance — étendre les zones d'échantillonnage de l'eau dans les Grands Lacs et la surveillance des zones d'invasion probables.
- Coordination — établir l'ordre de priorités des actions visant les espèces aquatiques envahissantes, pour lesquelles les responsabilités et les engagements des gouvernements provinciaux et fédéral quant au contrôle et à la gestion des espèces envahissantes dans les Grands Lacs sont déjà bien définis.
- Amélioration de la protection aux frontières — offrir plus de formation et d'éducation au personnel de l'Agence des services frontaliers du Canada pour qu'il puisse identifier les espèces aquatiques envahissantes et faire respecter rigoureusement les lois et règlements en vigueur.

En 2012, le gouvernement fédéral a affecté 17,5 millions de dollars pendant cinq ans à la prévention de l'introduction et de l'établissement de la carpe asiatique dans les Grands Lacs. Cependant, ce financement doit prendre fin à la fin de l'exercice en cours; il devrait être renouvelé et augmenté pour que plus d'espèces envahissantes soient prises en compte. Compte tenu de l'importance de la menace que représentent les espèces envahissantes, le Canada devrait porter le financement à 25 millions de dollars par année pendant cinq ans après le 31 mars 2017.

Investissement recommandé

25 millions de dollars par année pendant cinq ans

2. Adoption d'un cadre national de surveillance de l'eau douce de premier ordre

Pour assurer à long terme la santé des bassins hydrographiques, un cadre national efficace de surveillance de l'eau douce est nécessaire. Il est important que ce cadre soit applicable et accessible à tous les secteurs de la société, y compris le milieu universitaire, le public et les organisations non gouvernementales qui travaillent sur les questions liées à l'eau douce, et qu'il leur soit compréhensible. Toutefois, pour un nombre trop élevé de bassins hydrographiques, aucune information de base sur la qualité de l'eau n'est accessible puisque celle-ci se trouve dans des rapports privés de sociétés ou d'organismes à but non lucratif dont le personnel est insuffisant. Dans d'autres cas, cette information essentielle n'a simplement pas été recueillie.

Par ailleurs, la qualité de l'eau se détériore. Le Fonds mondial pour la nature (WWF) travaille actuellement à une première

évaluation nationale de l'état de santé des cours d'eau au Canada et des menaces auxquelles ils sont exposés. Bien que la qualité de 9 des 19 bassins hydrographiques soit « satisfaisante » ou d'un niveau inférieur, la qualité de l'eau dans aucun des bassins n'est « bonne ». Pour les 10 autres bassins évalués jusqu'à maintenant les données sur la qualité de l'eau ne sont pas suffisantes. Les systèmes de surveillance principalement administrés par Environnement et Changement climatique Canada manquent surtout de données sur la qualité de l'eau et les invertébrés benthiques.

La Coalition du budget vert recommande :

- d'allouer du financement à long terme pour la surveillance pour assurer l'accessibilité et la transparence des données, faire en sorte que les problèmes d'accessibilité soient réglés et atténuer la perte de données au fil du temps lorsque les programmes sont suspendus ou abolis;
- de normaliser la collecte et la diffusion des données (particulièrement à l'échelle locale) par des centres et atténuer les obstacles pour que l'intégration et la comparaison locale, régionale et nationale des données soient possibles dans toutes les régions;
- d'étendre la couverture des stations de surveillance dans les zones sous-représentées depuis longtemps et dans certains cas à haut risque (p. ex. la Saskatchewan, le Nunavut, le Nord de l'Ontario et le Nord du Québec);
- de favoriser l'échange d'information entre le personnel de la collecte de données et celui responsable de la surveillance des bassins hydrographiques.

Investissement recommandé
40 millions par année pendant cinq ans

Renseignements

Grands Lacs :

Theresa McClenaghan
Directrice générale
Association canadienne du droit de l'environnement
Theresa@cela.ca

Pêche en eau douce, milieux humides et ruissellements

agricoles :

James Brennan
Directeur des affaires gouvernementales
Canards Illimités Canada
J_brennan@ducks.ca

Surveillance :

Elizabeth Hendriks
Vice-présidente, Eau douce
WWF-Canada
ehendriks@wwfcanada.org